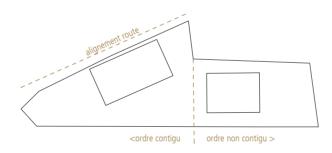




STRATÉGIE D'IMPLANTATION

Dans le respect du règlement du plan d'extension, le projet est subdivisé en deux volumes distincts.

Un bâtiment au nord respectant l'ordre contigu et s'alignant à l'Avenue du 14 Avril Un volume au sud respectant l'ordre non contigu et suivant l'orientation des bâtiments voisins.



PROGRAMME

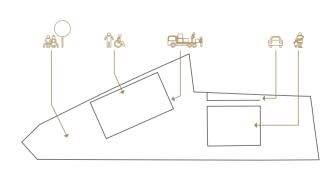
Le volume Nord réunit le foyer et la partie administrative de la garderie. L'accès principal se fait par l'Avenue du 14 Avril. Le rez-de-chaussée est occupé par les parties en commun du foyer et l'administration. Aux étages 1 et 2 se trouvent les habitations avec 8 chambres par étage. En attique, se trouve l'administration générale

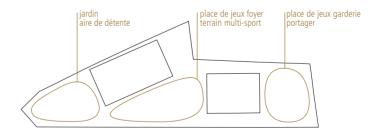
Le volume au Sud réunit une partie du programme de la garderie et habitation des sœurs. L'entrée au bâtiment se fait par un parvis au sud de la parcelle, accessible depuis le parking municipal. Au rez de chaussée sont disposés les écoliers, bénéficiant directement d'une sortie sur l'extérieur. les moyens sont à l'étage 1 et les trotteurs à l'étage 2. L'appartement des sœurs se trouvent en attique. Les deux bâtiments sont reliés par le sous-sol grâce à un étage technique intégrant les locaux de stockage, le parking, ainsi que les pièces de service tel que la cuisine et la blanchisserie. Un éclairage zénithal assure une lumière naturelle dans les locaux de travail.

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

L'accès au foyer se fait par l'Avenue du 14 Avril. L'accès livraisons se fait aussi par cette même avenue. Un monte-charge permet directement d'apporter toute marchandise et denrées à l'étage du sous-sol. Les bus de transport seront stationnés dans ce secteur. L'accès au parking souterrain se fait par le parking municipal au sud de la parcelle L'entrée de la garderie au sud de la parcelle se fera par le même

parking municipal servant de dépose minute. Les aires de jeux se veulent distinctes, afin que les utilisateurs puissent évoluer dans un cadre défini et sécurisé.



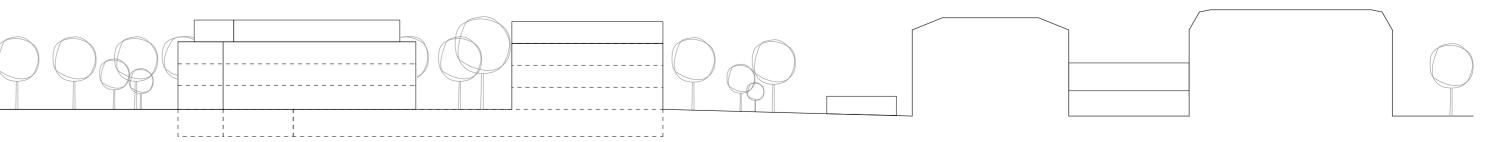


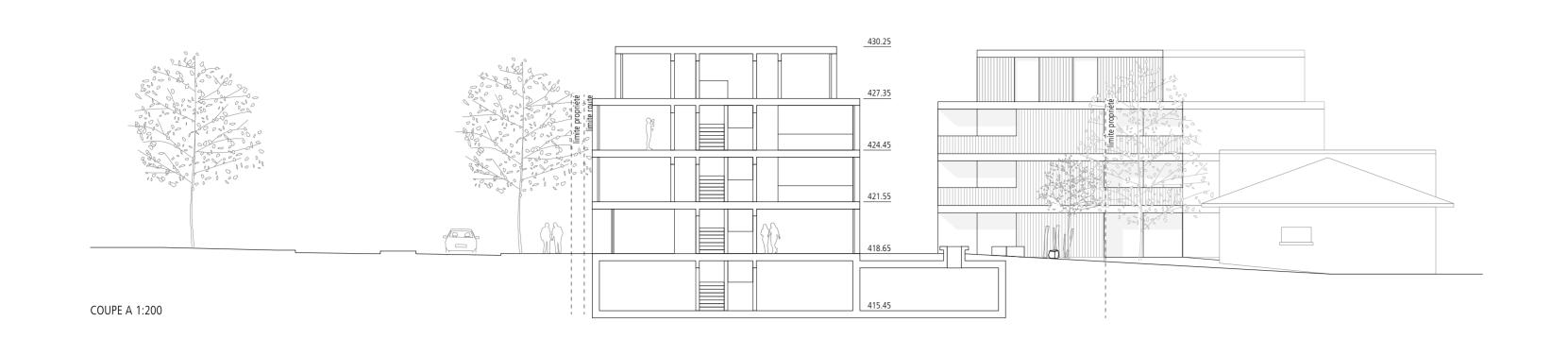
STRUCTURE

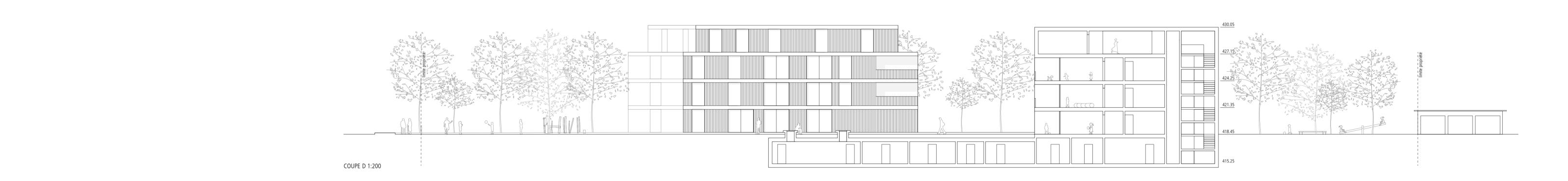
Une structure primaire constituée des murs des noyaux centraux sur l'ensemble de la hauteur des bâtiments. Cette première structure participe aux contreventements généraux des bâtiments. Une structure faite de poteaux permet de stabiliser au cas par cas les étages. Ce principe structurel permet d'offrir une flexibilité de réaffectation ou de transformation, ainsi qu'une économie de volume construit.

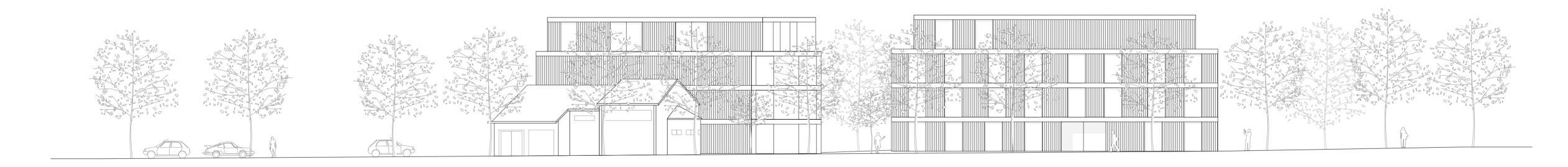
MATÉRIALITÉ

Une même matérialité unifie les deux bâtiments et contribue à forger l'identité sur le site de la sainte famille. Un rythme régulier de grandes fenêtres rythme la façade. La partie ouvrante de la fenêtre est protégée par la peau métallique perforée qui habille la façade. Les profondes ondes de la peau et sa teinte métallisée confèrent à l'établissement une identité dynamique et ludique.









COUPE E 1:200

